NOTICE D'INSTRUCTIONS



KIT DE BRUMISATION - INTENSIF
15, 25, 50, 90, 130 & 160 BUSES

MODÈLES :
820036, 820037, 820038, 820039, 820040 & 820041

1 Table des matières

2 Préambule 5
3 Descriptions du produit 5
3.1 Description et fonction des différentes parties du kit 5
3.1.1 Bloc moteur et pompe haute pression 5
3.1.2 Temporisateur (timer) intégré 5
3.1.3 Filtre à eau 5
3.1.4 Tuyau haute pression 5
3.1.5 Buses de brumisation 5
3.1.6 Porte-buses 6
3.1.7 Raccords et coudes 6
3.2 Nomenclature du produit 6
3.3 Information du produit 8
3.4 Conditions prévues d'utilisation 8
3.4.1 Usages prévus 8
3.4.2 Usages non prévus 8
3.4.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur 8
4 Sécurité 9
4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés 9
4.2 Consignes générales de sécurité 9
4.2.1 Obligation de l'utilisateur 9
4.2.2 Formation du personnel 9
4.2.3 Consignes pour l'utilisateur 10
4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil 10
4.3 Consignes de sécurité liées à l'électricité 10
4.4 Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil 11
5 Caractéristiques techniques 12
5.1 Caractéristiques techniques du modèle 12
6 Installation 13
6.1 Réception de l'appareil 13
6.2 Instructions à suivre avant l'installation 13
6.2.1 Choix des raccords hydrauliques 13
6.2.2 Purge des conduites avant mise en service 13
6.2.3 Utilisation du ruban Téflon 13
6.2.4 Qualité et traitement de l'eau 13
6.2.5 Positionnement de l'électropompe 13
6.2.6 Orientation des buses de brumisation 14
6.2.7 Installation et vidange des conduites 14
6.2.8 Utilisation d'accessoires supplémentaire 14
6.3 Installation de l'appareil 14
6.3.1 Emplacement de l'appareil 14
6.3.2 Raccordements nécessaires à proximité 14
6.3.3 Branchement hydraulique côté alimentation 14

6.3.4 Raccordement du circuit haute pression 15
6.4 Installation de la ligne 15
6.4.1 Principe d'installation de la ligne 15
6.4.2 Exemples d'installation de la ligne 16
6.4.3 Installation et assemblage de la ligne 17
6.5 Raccordement électrique 19
6.5.1 Vérification des câbles de la puissance 19
6.5.2 Protection du câble d'alimentation 19
6.5.3 Raccordement au réseau électrique 19
6.5.4 Interdiction de modification de la fiche 19
6.5.5 Sécurité électrique et mise à la terre 19
6.5.6 Compatibilité de l'alimentation électrique 19
6.5.7 Utilisation exceptionnelle de rallonges 19
7 Utilisation 20
7.1 Vérification du sens de rotation du moteur 20
7.2 Mise en service 20
7.3 Mise à l'arrêt 21
7.4 Réglage du timer 21
7.4.1 Détermination des temps <ST1>, <ST2> et <ST3> 21
7.4.2 Procédure de programmation des temps <ST1> et <ST2> ... 21
7.4.3 Procédure de programmation usine timer 22
7.4.4 Procédure de déblocage paramètre de configuration timer 22
8 Entretien et maintenance 23
8.1 Stockage de l'appareil 23
8.1.1 Mise hors service 23
8.1.2 Arrêt prolongé 23
8.2 Protection de l'appareil 23
8.3 Nettoyage de l'appareil 23
8.4 Entretien périodique 24
8.5 Responsabilité de l'utilisateur 24
8.6 Pièces détachées 24
9 Environnement 25
10 Garantie 25
11 Déclaration de conformité 26
12 Tableau des contrôles 27

2 Préambule

Chère cliente, cher client.
Nous désirons tout d'abord vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en achetant notre produit. Votre nouvel appareil a été conçu et fabriqué avec les dernières technologies qui garantissent sa sécurité.
Avant la première utilisation, il convient de suivre attentivement les instructions suivantes. Elles veillent à ce que votre appareil soit utilisé dans les meilleurs conditions et qu'il résiste dans le temps.
Le présent manuel est considéré comme une pièce appartenant à l'ensemble de l'appareil. Il doit donc l'accompagner dans toute sa durée de vie, sa revente, son déplacement, etc. Sans ce dernier, il est impossible et interdit de l'utiliser. L'utilisateur a la responsabilité de conserver l'intégralité de ce manuel. *Cette notice d'instructions a été rédigée conformément aux exigences essentielles de santé et de sécurité de la directive 2006/42/CE relative aux machines.*

3 Descriptions du produit

3.1 Description et fonction des différentes parties du kit

3.1.1 Bloc moteur et pompe haute pression

Le bloc moteur constitue le cœur du kit de brumisation. Il entraîne une pompe haute pression capable de monter l'eau jusqu'à environ 80 bars. Cette pression élevée est indispensable pour transformer l'eau en micro-gouttelettes très fines. La pompe assure un débit régulier et garantit une brumisation efficace, sans mouiller les surfaces.

3.1.2 Temporisateur (timer) intégré

Le temporisateur permet de programmer automatiquement les cycles de fonctionnement du kit. Il gère les temps de marche et d'arrêt afin d'adapter la brumisation aux conditions ambiantes. Cette fonction optimise la consommation d'eau et d'énergie tout en maintenant un confort thermique constant.

3.1.3 Filtre à eau

Le filtre protège la pompe et les buses contre les impuretés présentes dans l'eau. Il évite l'encrassement du circuit et prolonge la durée de vie de l'installation. Un entretien régulier du filtre est indispensable pour garantir un fonctionnement optimal.

3.1.4 Tuyau haute pression

Le tuyau haute pression permet d'acheminer l'eau depuis la pompe jusqu'aux buses. Conçu pour résister aux fortes pressions, il assure une circulation fiable de l'eau sans fuite. Sa longueur permet d'adapter l'installation à la configuration de la zone à équiper.

3.1.5 Buses de brumisation

Les buses transforment l'eau sous pression en une fine brume. Elles diffusent des micro-gouttelettes qui s'évaporent rapidement dans l'air, permettant un

rafraîchissement efficace sans créer d'humidité excessive. Leur répartition assure une diffusion homogène.

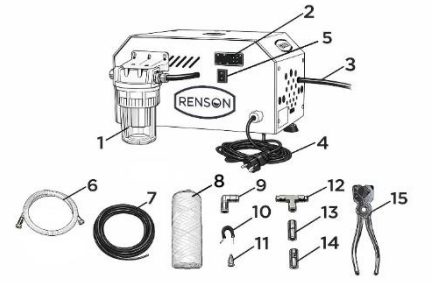
3.1.6 Porte-buses

Les porte-buses servent à maintenir et positionner correctement les buses sur la ligne de brumisation. Ils facilitent l'installation et garantissent l'orientation correcte des buses pour une efficacité maximale.

3.1.7 Raccords et coudes

Les raccords et coudes assurent les liaisons entre les différents éléments du circuit hydraulique. Ils permettent les changements de direction de la ligne de brumisation et garantissent l'étanchéité de l'installation.

3.2 Nomenclature du produit



INDICE	CODE	DÉSIGNATION
1	133087	FILTRE BOCAL 3 PIÈCES 5"
2	812342	TIMER TX40 230V
3	160208	TUBE HAUTE PRESSION DE DÉCHARGE
4	Ø	CÂBLE AVEC FICHE ÉLECTRIQUE
5	159484	INTERRUPTEUR 220V-16A ON/OFF
6	160763	FLEXIBLE DE JONCTION EAU FF Ø20MM L1,5M
7	160208	TUBE HAUTE PRESSION DE LA LIGNE
8	160766	CARTOUCHE DE FILTRATION JETABLE 5µ
9	160206	COUDE 90° 3/8"
10	160207	COLLIER ISOPHONIQUE 3/8"
11	160202	BUSE ANTIGOUTTE
12	160205	TE FFF 3/8"
13	160203	PORTE-BUSE
14	160204	PORTE-BUSE FIN
15	160778	PINCE COUPE TUBE

INDICE	QUANTITÉ					
	820036	820037	820038	820039	820040	820041
1	1 UN*					
2	1 UN					
3	1 MT**	1,5 MT				2,1 MT
4	1 UN					
5	1 UN					
6	1,5 MT					
7	20 MT	30 MT	55 MT	120 MT	170 MT	220 MT
8	1 UN					
9	1 UN	2 UN				
10	30 UN	50 UN	100 UN	200 UN	260 UN	320 UN
11	15 UN	25 UN	50 UN	90 UN	130 UN	160 UN
12	0 UN		1 UN			
13	14 UN	24 UN	48 UN	88 UN	128 UN	158 UN
14	1 UN		2 UN			
15	1 UN					

*UN = UNITÉ
**MT = MÈTRE

3.3 Information du produit

Vous pouvez trouver la fiche article concernant la description et les caractéristiques et techniques, la vue éclatée, la notice ainsi que sur d'autres éléments de votre produit sur le site internet RENSON :

1 – Accédez au site internet de RENSON – U2R : https://www.renson.fr/
2 – Sur le site internet, tapez la référence de votre produit dans la barre de recherche.
3 – Accédez à la fiche article.
4 – Consultez-la.
5 – Ou scannez le QR code présent sur l'étiquette signalétique apposée sur l'appareil.

3.4 Conditions prévues d'utilisation

3.4.1 Usages prévus

Le kit de brumisation est destiné à la réduction de la température ambiante par diffusion de fines gouttelettes d'eau. Il est conçu pour améliorer le confort thermique des personnes et des animaux, limiter la présence d'insectes, réduire la poussière en suspension et atténuer les odeurs dans les environnements ouverts ou semi-ouverts. Son utilisation est prévue dans le respect des conditions d'installation, d'exploitation et d'entretien décrites dans la présente notice.

3.4.2 Usages non prévus

Toute utilisation autre que celle décrite ci-dessus est considérée comme non conforme. Il est interdit de l'utiliser comme système de nettoyage, de lavage, de pulvérisation de produits chimiques, désinfectants ou corrosifs, ou comme dispositif de refroidissement de machines ou d'équipements électriques. L'utilisation du kit de brumisation en état partiellement assemblé, modifié sans l'accord du fabricant ou dans des modes de fonctionnement non décrits dans la notice est prohibée. Toute utilisation non conforme peut entraîner des dommages matériels, des risques pour les personnes et la perte de la garantie.

3.4.3 Responsabilités du fabricant et de l'utilisateur

Tout usage s'éloignant des règles précédemment citées et qui n'est pas inclus dans cette notice est considéré comme non autorisé. Le fabricant décline toute responsabilité en cas d'utilisation non conforme aux instructions.

4 Sécurité

4.1 Pictogrammes d'admonitions utilisés



INFORMATION :
Conseils qui pourraient vous aider ou accompagner dans l'utilisation de votre appareil.



MISE EN GARDE :
Met en garde contre les dommages possibles à l'appareil, à l'environnement ou à d'autres biens.



AVERTISSEMENT :
Met en garde contre les situations à risques pouvant potentiellement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.



DANGER :
Met en garde contre les situations à risques pouvant immédiatement causer des blessures corporelles légères, graves ou mortelles.

4.2 Consignes générales de sécurité

4.2.1 Obligation de l'utilisateur

- Lisez et comprenez ces instructions avant d'utiliser l'appareil en toute sécurité.
- Prenez connaissance de ces instructions pour éviter tout risque de blessure à vous-même, à d'autres personnes ou à l'appareil.
- Conservez toujours la notice d'instruction à portée de main.
- Remettez cette notice d'instruction au nouveau propriétaire en cas de vente ou de cession de l'appareil.
- Utilisez l'appareil uniquement dans les conditions prévues lors de sa conception.
- Respectez toujours les réglementations nationales et internationales en matière de sécurité, de santé et de travail.
- Ne retirez ni ne recouvrez les symboles et autocollants apposés sur l'appareil. Remplacez-les s'ils deviennent illisibles.

4.2.2 Formation du personnel

- Sensibilisez votre personnel aux risques présents dans leur environnement immédiat de travail.
- Assurez-vous que le personnel chargé de l'installation, de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance a reçu une formation spécifique et adaptée.
- Formez également ce personnel aux règles de santé, de sécurité, de travail et de protection contre les risques d'incendie.
- Organisez ces formations en interne avec un opérateur qualifié ou en externe par un personnel compétent.
- Assurez-vous que les opérateurs intervenant sur les installations électriques sont habilités.

4.2.3 Consignes pour l'utilisateur

- Affichez à proximité de l'appareil les consignes d'utilisation, de contrôle des EPI, et la conduite à tenir en cas d'accident. Mentionnez les personnes autorisées à intervenir.
- Portez des équipements de protection individuelle (gants, protection oculaire et auditive, chaussures et combinaison) adaptés et conformes aux risques identifiés, en suivant les consignes spécifiques
- Maintenez un espace de travail en ordre. Le désordre augmente le risque d'accident.
- Établissez un périmètre de sécurité autour de l'appareil.
- Tenez éloignés les personnes non autorisées, les personnes vulnérables, les enfants et les animaux.
- Utilisez l'appareil uniquement si vous êtes en bonne condition physique et mentale.
- Vérifiez l'état de l'appareil avant chaque utilisation. Ne l'utilisez pas s'il est défectueux. Faites-le réparer selon les consignes.
- Vérifiez la présence de tous les accessoires et composants de l'appareil avant chaque utilisation. N'utilisez pas l'appareil s'il est incomplet.
- N'introduisez jamais les mains ou d'autres parties du corps dans les composants en mouvement, surtout si l'appareil est alimenté.
- Prenez les mesures nécessaires pour éviter tout démarrage accidentel de l'appareil.

4.2.4 Consignes pour toute intervention sur l'appareil

- Prévenez vos collègues avant toute intervention.
- Balisez la zone de travail afin d'interdire l'accès ou placer un panneau de signalisation.
- Consignez l'appareil pour éviter tout accident imprévu.
- Assurez-vous que personne ne puisse mettre en marche involontairement l'appareil.
- Respectez la procédure de mise à l'arrêt de l'appareil.
- Inscrivez les dates et rapports d'inspection, de réparation, d'incident et d'accident dans un registre de sécurité.
- Confiez l'entretien, les modifications et réparations uniquement au constructeur, à un centre agréé ou à des personnes qualifiées.
- Ne modifiez jamais l'appareil. Cela annulerait la garantie et augmenterait les risques.
- Utilisez uniquement des pièces d'origine ou approuvées par le fabricant.
- Intervenez uniquement lorsque l'appareil est à température ambiante et sans pression.
- N'intervenez jamais sur un appareil détérioré.
- Protégez ou stockez l'appareil à l'abri du gel, de l'humidité et des fortes chaleurs.

4.3 Consignes de sécurité liées à l'électricité

- Assurez-vous que l'alimentation électrique corresponde aux caractéristiques de connexion de l'appareil avant de le connecter.
- Raccordez l'appareil uniquement à une prise femelle dont l'installation est conforme aux prescriptions en vigueur et équipée d'une protection par mise à la terre ainsi que d'un disjoncteur adapté.
- Veillez à ce que la prise femelle soit protégée par un disjoncteur correspondant à l'intensité consommée par le moteur.
- Utilisez l'appareil exclusivement dans les limites spécifiées en matière de tension et

de puissance.

- Ne touchez pas la prise secteur avec les mains mouillées. Débranchez toujours la prise secteur en la saisissant par la prise et non par le câble.
- Ne tordez pas, ne tirez pas et ne roulez pas sur le câble d'alimentation. Protégez le câble contre les bords tranchants, l'huile et les sources de chaleur.
- N'utilisez pas le câble pour soulever l'appareil et ne l'utilisez pas à d'autres fins que celles prévues.
- Vérifiez l'état de la prise et du câble avant chaque utilisation.
- En cas de câble d'alimentation endommagé, débranchez-le immédiatement et en toute sécurité.
- N'utilisez jamais l'appareil si le câble d'alimentation est détérioré.
- Lorsque l'appareil n'est pas utilisé, veillez à ce que la prise secteur soit débranchée.
- Assurez-vous que l'appareil soit éteint avant de brancher la prise secteur. Assurez-vous également qu'il soit éteint avant de le débrancher.
- Avant tout transport de l'appareil, déconnectez systématiquement l'alimentation électrique.

4.4 Consignes de sécurité spécifiques liées à l'appareil

- Installez la machine sur un support plat afin d'assurer une bonne répartition de l'huile dans le carter.
- Vérifiez systématiquement le niveau d'huile à l'aide de la jauge avant chaque utilisation (pour les modèles équipés d'une jauge d'huile).
- N'utilisez pas l'appareil dans des zones présentant un risque d'explosion ou à proximité de liquides ou de gaz inflammables.
- N'obstruez pas le tube de sortie de pression, afin d'éviter tout risque d'éclatement pouvant mettre l'opérateur en danger.
- Ne retirez pas le capot de protection.
- Ne laissez pas la machine en fonctionnement sans surveillance.
- Utilisez l'appareil exclusivement avec de l'eau parfaitement propre provenant du réseau d'eau.
- N'utilisez jamais de l'eau issue de puits noirs, d'eaux stagnantes ou contaminées, sous peine d'endommager l'appareil.
- N'utilisez pas la machine pour vaporiser des produits contenant de l'amiante ou toute autre substance nocive pour la santé ou l'environnement.
- Installez impérativement la machine dans un lieu correctement ventilé. Ne couvrez pas la machine pendant son fonctionnement.
- N'utilisez pas la machine si l'un de ses éléments est endommagé.
- Ne dirigez pas le jet d'eau ou la brume vers la machine ni vers une quelconque partie électrique.
- Ne posez pas d'objet sur le capot de la machine.
- Évitez l'utilisation de la machine sous la pluie ou lors d'épisodes orageux afin de prévenir tout risque de court-circuit.
- Ne faites pas fonctionner la machine sans alimentation en eau.
- Déroulez entièrement la conduite haute pression avant toute utilisation.
- N'écrasez pas et ne pliez pas la conduite haute pression.
- Ne tirez pas sur les nœuds susceptibles de se former sur la conduite haute pression.

5 Caractéristiques techniques

5.1 Caractéristiques techniques du modèle

MODÈLE	820036	820037	820038	820039	820040	820041
Nombre de buses	15	25	50	90	130	160
Surface traitée	100 m^2	180 m^2	400 m^2	750 m^2	1100 m^2	1300 m^2
Tension (V/Hz)	230 V / 50 Hz					
Puissance (kW)	0,20 kW	0,35 kW	0,70 kW	1 kW	1,50 kW	1,50 kW
Intensité (A)	2 A	2 A	2 A	8 A	11 A	9,50 A
Pression de service	80 bar	80 bar	80 bar	80 bar	70 bar	60 bar
Débit de la pompe	1 L/min	2 L/min	4 L/min	8 L/min	11 L/min	13 L/min
T°max de l'eau	20°C					
Pression d'alimentation	2 bar mini / 5 bar maxi					
Classe d'isolation	Classe F					
Norme d'isolation	IPX4					
Protection moteur	Thermique					
Vitesse de rotation	1450 tr/min					
Condensateur	12 µf					
Poids à vide	27,4 kg	29,3 kg	30,7 kg	33 kg	33 kg	33 kg
Réservoir huile	0,26 L					
Type d'huile	15W40					

6 Installation

6.1 Réception de l'appareil

Il appartient au destinataire de prendre toutes réserves auprès du transporteur en cas de détérioration ou effraction des colis. L'acceptation d'un bordereau de transport sans réserve implique l'accord du client sur le bon état et le nombre des colis livrés, ceci sans possibilité ultérieure de recours. Il devra engager la responsabilité du transporteur en cas de manquants ou d'avaries en lui confirmant les réserves par lettre recommandée adressée dans les 48 heures, afin d'assurer lui-même la bonne fin de son dédommagement. Passé ce délai, aucun recours ne pourra être envisagé.

AVERTISSEMENT :
Ne mettez jamais en service un appareil qui présente des accessoires manquants, des signes de détérioration ou l'absence de pièces essentielles à son bon fonctionnement.

6.2 Instructions à suivre avant l'installation

6.2.1 Choix des raccords hydrauliques

Pour les branchements hydrauliques, utilisez uniquement des raccords en laiton ou en acier inoxydable. Ne jamais utiliser de raccords pour tubulure en acier galvanisé, car ils peuvent rouiller et endommager la pompe ainsi que les buses.

6.2.2 Purge des conduites avant mise en service

Avant de mettre l'installation sous pression, il est indispensable de purger soigneusement toutes les conduites hydrauliques et de brumisation afin d'éliminer les résidus présents dans le circuit.

6.2.3 Utilisation du ruban Téflon

Lors de l'application du ruban Téflon sur les filetages des raccords, il est conseillé de laisser découverts un à deux filetages d'origine. Cela permet d'éviter que des fragments de ruban ne pénètrent dans l'installation et ne la contaminent.

6.2.4 Qualité et traitement de l'eau

Une attention particulière doit être portée à la qualité de l'eau utilisée. Pour garantir un fonctionnement correct du système de brumisation, l'eau doit être traitée avant d'être pompée dans l'installation.

6.2.5 Positionnement de l'électropompe

La conduite reliant l'électropompe aux conduites de brumisation doit être aussi courte que possible. La perte de pression augmente avec la longueur de la conduite et avec un diamètre trop faible, en raison des frottements internes. Une pression insuffisante empêche les buses de produire une brumisation correcte. L'électropompe doit donc être installée au plus près des conduites de brumisation.

6.2.6 Orientation des buses de brumisation

Les buses ne doivent jamais être dirigées vers une surface ou un objet, afin d'éviter les phénomènes de condensation et d'humidité. En cas de condensation, il est possible d'y remédier en ajustant la hauteur des buses, leur inclinaison ou la pression de l'électropompe.

6.2.7 Installation et vidange des conduites

Les conduites de branchement doivent être installées avec une déclivité adaptée pour permettre leur vidange automatique. Les tubes de raccord doivent se vider vers l'électropompe, où une soupape de vidange sera ouverte lors de l'arrêt de l'installation. Il est recommandé d'installer une seconde soupape de vidange automatique à l'extrémité des conduites de brumisation. Lors de l'arrêt du système, cette soupape s'ouvrira et permettra l'évacuation de l'eau résiduelle. L'extrémité de la conduite de vidange doit, si possible, être reliée à un canal ou à un dispositif d'évacuation externe à l'aide d'un tube basse pression. Pour améliorer la vidange, il est conseillé d'installer une soupape de vidange automatique au point le plus élevé de l'installation. Cette soupape permet l'entrée d'air lors de la vidange et l'évacuation de l'air lors du remplissage, réduisant ainsi les temps de vidange et de remplissage.

6.2.8 Utilisation d'accessoires supplémentaire

Si des accessoires non inclus dans l'équipement standard sont utilisés, il est impératif de suivre scrupuleusement les instructions fournies avec ces éléments. Il convient également de s'assurer de leur compatibilité avec les caractéristiques techniques de la machine.

6.3 Installation de l'appareil

6.3.1 Emplacement de l'appareil

Installer la machine sur un emplacement défini à l'avance, parfaitement stable et sur une surface plane.
La machine ne doit jamais être positionnée en contrebas du niveau du terrain où se trouvent des dispositifs de vidange de l'eau, tels qu'un puisard ou des équipements de piscine, afin d'éviter tout risque de retour d'eau.

6.3.2 Raccordements nécessaires à proximité

Le produit doit être installé à proximité immédiate des éléments suivants :
Une prise électrique de 230 V / 16 A.
Une prise d'eau propre équipée d'un filtre anti-impuretés de 10 microns, avec une pression minimale de 0,3 MPa. La température de l'eau d'alimentation ne doit pas dépasser 20 °C.
Un raccordement au réseau d'égouts ou à un dispositif équivalent pour l'évacuation des eaux usées.

6.3.3 Branchement hydraulique côté alimentation

Réaliser le branchement hydraulique entre l'entrée de la machine et le filtre anti-impuretés à l'aide d'un tube souple de diamètre 10 x 8 mm.
Les filtres doivent être raccordés directement au robinet d'alimentation en eau. Le tube utilisé doit présenter des caractéristiques techniques adaptées à l'installation et être aussi court que possible afin d'éviter les pertes de charge et la présence d'obstacles.

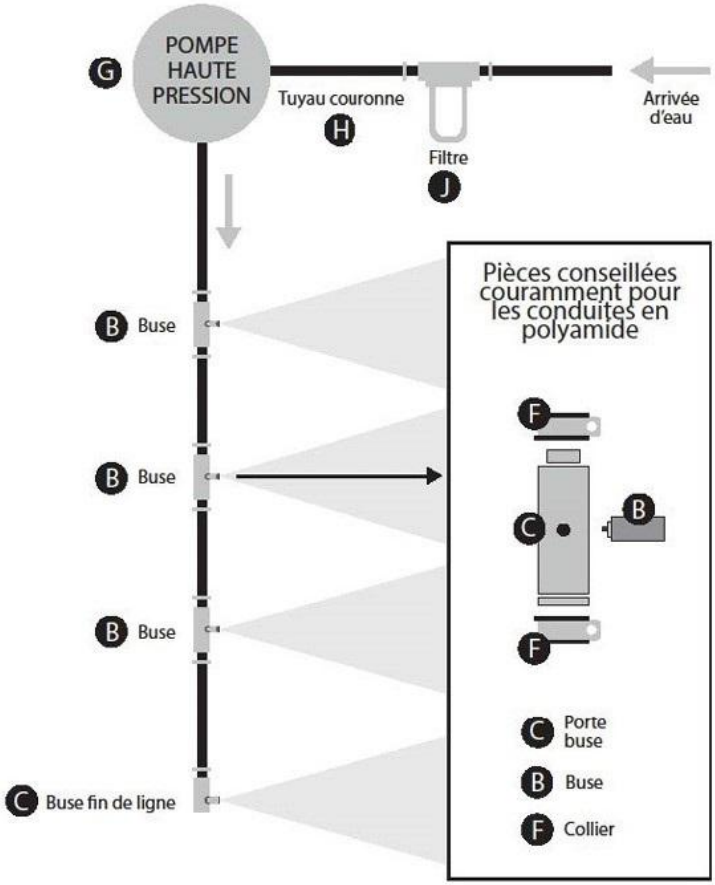
6.3.4 Raccordement du circuit haute pression

Brancher le tube haute pression de 9,5 mm sur le raccord de sortie prévu à cet effet. Serrer complètement la bague de fixation.

S'assurer que l'autre extrémité du circuit, ainsi que les embouts de brumisation, sont correctement raccordés avant la mise en service.

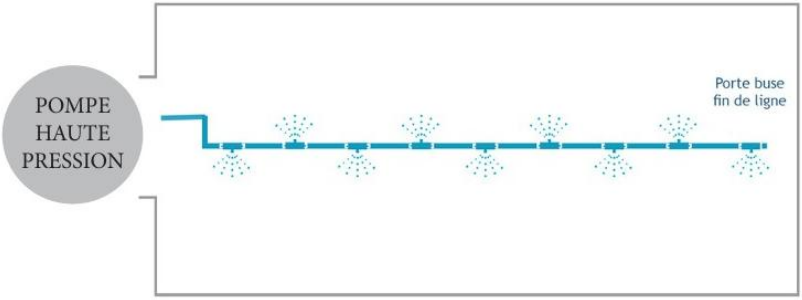
6.4 Installation de la ligne

6.4.1 Principe d'installation de la ligne

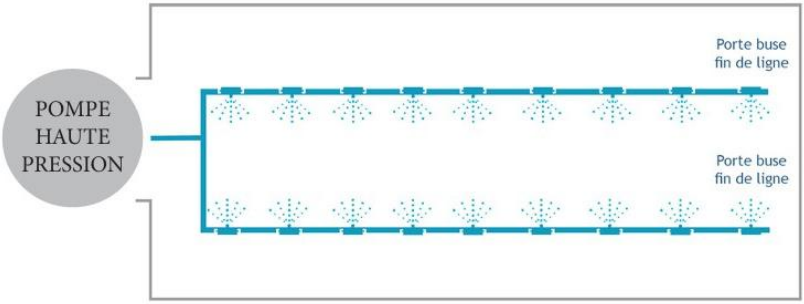


6.4.2 Exemples d'installation de la ligne

MONTAGE POUR 15 & 25 BUSES :

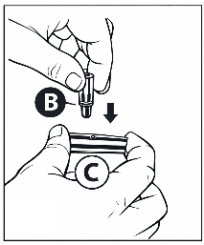
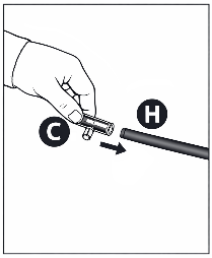
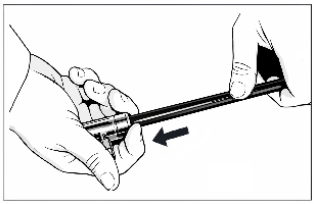
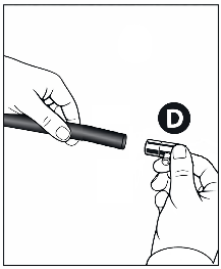


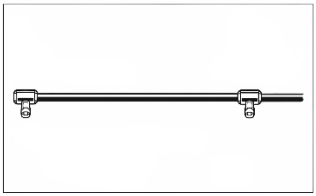
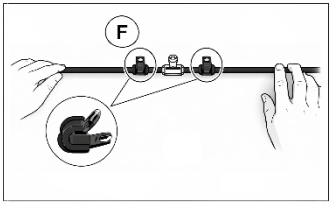
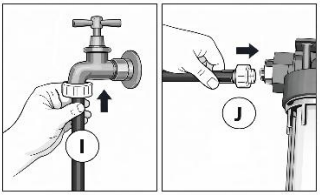
MONTAGE POUR 50, 90, 130 & 160 BUSES :



6.4.3 Installation et assemblage de la ligne

Suivez la procédure suivante pour l'assemblage de la ligne :

ÉTAPE	SCHÉMA	INSTRUCTION
1		Visser toutes les buses **B** aux porte-buses **C**
2		Emboîter les tuyaux **H** aux porte-buses **C**
3		EN CAS D'ERREURS : Faire pression sur le collier du porte-buse et tirer le tuyau
4		Pour la fin de la ligne, utiliser le porte-buse fin **D**

ÉTAPE	SCHÉMA	INSTRUCTION
5		Assembler tous les tuyaux et les porte-buses ensemble
6		Utiliser le raccord coudé **E** pour le changement de direction de la rampe
7		Placer votre rampe à l'endroit prévu et à la hauteur désirée avec les colliers de fixation **F**
8		Brancher le tuyau **I** sur l'arrivée d'eau ainsi que sur le filtre **J** présent sur le carter
9		Connecter le tube **H** sur la sortie de la pompe **G** puis connecter l'autre extrémité à votre ligne de brumisation

6.5 Raccordement électrique

6.5.1 Vérification des câbles de la puissance

Avant toute mise en service, vérifier que la section des câbles de la machine, leur état général et leur capacité de charge sont adaptés à la puissance absorbée par l'appareil, telle qu'indiquée sur la plaque signalétique.
Si l'appareil ne comporte pas de plaque mentionnant ces données techniques, il ne doit en aucun cas être mis en marche.

6.5.2 Protection du câble d'alimentation

Le câble d'alimentation doit être protégé par des dispositifs magnétothermiques correctement coordonnés avec le dispositif de protection de la machine. Les caractéristiques nécessaires sont indiquées directement sur ce dispositif.

6.5.3 Raccordement au réseau électrique

Le raccordement au réseau électrique doit être effectué exclusivement à l'aide de prises conformes à la norme IEC 309 et, dans la mesure du possible, sans utilisation de rallonges. Une mise à la terre incorrecte peut entraîner un risque de décharge électrique. En cas de doute, faire vérifier la prise par un électricien qualifié.

6.5.4 Interdiction de modification de la fiche

Ne jamais modifier la fiche d'origine fournie avec la machine. En cas de non-respect de cette consigne, la responsabilité du fabricant ne pourra plus être engagée et la garantie de l'appareil sera annulée.
Si la fiche ne s'adapte pas à la prise, ne pas utiliser d'adaptateur. Faire remplacer la prise par un électricien professionnel.

6.5.5 Sécurité électrique et mise à la terre

La sécurité électrique de l'appareil est assurée uniquement lorsqu'il est correctement raccordé à une prise de terre efficace et équipé d'un dispositif d'arrêt automatique de l'alimentation. Ce dispositif doit garantir une tension de contact ne dépassant pas 25 V. Un interrupteur différentiel doit obligatoirement être installé en amont de la connexion électrique. Cet interrupteur doit être de classe A avec une sensibilité inférieure ou égale à 30 mA.

6.5.6 Compatibilité de l'alimentation électrique

Si les caractéristiques du courant électrique de votre installation correspondent à celles indiquées sur la plaque signalétique de la pompe, la fiche peut être branchée.

6.5.7 Utilisation exceptionnelle de rallonges

Si l'utilisation d'une rallonge est absolument nécessaire, il est impératif de respecter les consignes suivantes.
Utiliser uniquement une rallonge à enrouleur homologuée TUV, VDE, OVE, IMQ ou UL, avec un indice de protection IPX4.
Le câble doit être entièrement déroulé afin d'éviter tout risque de surchauffe pouvant entraîner une fusion du câble.

Un câble partiellement enroulé peut provoquer des pertes de tension et interrompre le fonctionnement de l'appareil en raison de l'augmentation de la résistance électrique. La section du câble doit impérativement correspondre aux valeurs indiquées dans le tableau de référence fourni avec l'appareil.

CHOIX D'UNE RALLONGE

TENSION	LONGUEUR DE RALLONGE	SECTION DE CÂBLE
230/240 V	0 à 15 m	1,5 mm^2
230/240 V	15 à 30 m	2,5 mm^2

AVERTISSEMENT :
L'utilisation d'une rallonge non adaptée pourrait provoquer un incendie, ainsi que des blessures graves voire la mort. Si vous avez le moindre doute concernant le choix et l'installation d'une rallonge, contactez-nous !

7 Utilisation

7.1 Vérification du sens de rotation du moteur

- L'appareil est correctement installé sur une surface plane et stable
- Les raccordements hydrauliques et électriques sont conformes et sans fuite
- Le filtre à eau est propre et correctement installé
- La qualité de l'eau est adaptée et les conduites ont été purgées
- Les buses sont propres, bien orientées et ne dirigent pas l'eau vers des surfaces ou des objets
- La pression de fonctionnement est conforme aux spécifications de l'appareil
- Les dispositifs de sécurité électrique sont en place et fonctionnels

DANGER :
Ne pas mettre le système en service en cas d'anomalie.

7.2 Mise en service

1 - Ouvrez le robinet d'alimentation d'eau.
2 - Branchez la fiche électrique dans une prise adaptée
3 - Mettez le commutateur position de marche ON/I.
4 - Brumisation en cours...

MISE EN GARDE :
L'appareil neuf nécessite le rodage du groupe moteur/pompe. Ce rodage consiste à faire tourner la machine pendant 1 heure puis d'attendre 1h pour que le système refroidisse. Effectuer cette opération 4 à 5 fois.

7.3 Mise à l'arrêt

1 - Brumisation en cours...
2 - Mettez le commutateur en position d'arrêt OFF/0.
3 - Débranchez la fiche électrique.
4 - Fermez le robinet d'alimentation d'eau.
5 - Attendre que la pression du circuit soit nulle.

7.4 Réglage du timer

7.4.1 Détermination des temps <ST1>, <ST2> et <ST3>

- <ST1> représente la durée de PAUSE et il peut être déterminé librement.
- <ST2> représente la durée de FONCTIONNEMENT et peut être déterminé librement.
- <ST3> représente la durée de CHARGEMENT DE LA CONDUITE et doit être déterminé en tenant compte de plusieurs facteurs au nombre desquels on peut citer : portée de la pompe, longueur de la conduite.

Il faut également tenir compte des durées <ST1> et <ST2>. Nous vous conseillons de choisir une durée comprise entre 1 et 3 secondes pour la majeure partie des équipements. Le réglage de ce paramètre est fondamental pour le fonctionnement correct du timer.

Attention à la programmation du timer : la durée <ST3> est fixée par différence à la durée <ST1>.

Ainsi si <ST1> est fixé à 10 secondes et si l'on souhaite avoir une durée de chargement de la conduite de 2 secondes, <ST3> sera affecté de la valeur 8 (secondes).
La valeur de <ST3> ne peut pas être supérieure à celle de <ST1>.

Pour activer ou désactiver le fonctionnement du timer de la machine vous devez appuyer sur la touche U.

Une fois la machine éteinte, il faut toujours la faire redémarrer, timer désactivée. Ainsi on rétablira la pression correcte à l'installation.

7.4.2 Procédure de programmation des temps <ST1> et <ST2>

1 - Appuyer sur P, la fonction St1 apparaît,
2 - Avec la flèche du haut ou du bas, régler la valeur à 0.10 qui correspond au temps de décharge
3 - Appuyer sur P, la fonction St2 apparaît
4 - Avec la flèche du haut ou du bas, régler la valeur à 10.00 qui correspond au temps de brumisation,
5 - Appuyer sur U pendant 2 secondes pour quitter le mode de paramétrage et mettre en route la séquence de démarrage.

7.4.3 Procédure de programmation usine timer

1 - Appuyer pendant 7 secondes sur la touche P : la fonction « SLT1 » apparaît,
2 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « Tpp »,
3 - Appuyer sur la touche P, l'écran affiche « Of » et changer la valeur à 1 à l'aide de la flèche du haut,
4 - Appuyer sur la touche P, pour revenir sur la fonction « TPP » (la protection par mot de passe est activée),
5 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « Fbut »,
6 - Appuyer sur P et changer la valeur à 3 à l'aide de la flèche du haut,
7 - Appuyer sur P pour revenir à la fonction « Fbut »,
8 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « Tedt »,
9 - Appuyer sur la touche P et changer la valeur à 3 à l'aide la flèche du haut,
10 - Appuyer sur la touche P pour revenir à la fonction « Tedt »,
11 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « Fcnt »,
12 - Appuyer sur la touche P et changer la valeur à dn à l'aide la flèche du haut,
13 - Appuyer sur la touche P pour revenir à la fonction « Fcnt »,
14 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « F02t »,
15 - Appuyer sur la touche P et changer la valeur à 4 à l'aide la flèche du haut,
16 - Appuyer sur la touche P pour revenir à la fonction « F02t »,
17 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « F01t »,
18 - Appuyer sur la touche P et changer la valeur à 3 à l'aide la flèche du haut,
19 - Appuyer sur la touche P pour revenir à la fonction « F01t »,
20 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « Ifct »,
21 - Appuyer sur la touche P et changer la valeur à 1 à l'aide la flèche du haut,
22 - Appuyer sur la touche P pour revenir à la fonction « Ifct »,
23 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « Sst2 »,
24 - Appuyer sur la touche P et changer la valeur à 4 à l'aide la flèche du haut,
25 - Appuyer sur la touche P pour revenir à la fonction « Sst2 »,
26 - Avec la flèche du haut, aller sur la fonction « Sst1 »,
27 - Appuyer sur la touche P et changer la valeur à 3 à l'aide la flèche du haut,
28 - Appuyer sur la touche P pour revenir à la fonction « Sst1 »,
29 - Appuyer sur la touche U pendant 2 secondes pour quitter le mode de paramétrage.

7.4.4 Procédure de déblocage paramètre de configuration timer

1 - Appuyer pendant 7 secondes sur la touche P : la fonction « Rp » apparaît,
2 - Appuyer sur la touche P
3 - L'afficheur affiche 0, avec la flèche du haut, changer la valeur à 1 et appuyer sur P. la fonction « SLT1 » apparaît

8 Entretien et maintenance

8.1 Stockage de l'appareil

8.1.1 Mise hors service

1 – Mettez l'appareil à l'arrêt (voir § 7.3)
2 - Videz le conduit d'aspiration et le filtre,
3 - Débranchez la ligne de brumisation de la pompe,
4 - Stockez l'appareil dans une pièce avec une température comprise entre 5 et 30°C.

8.1.2 Arrêt prolongé

Un arrêt prolongé de la pompe peut entraîner la formation de sédiments calcaires susceptibles de compliquer la mise en marche du moteur électrique. Il convient alors d'éviter des absorptions anormales de courant pouvant provoquer des baisses de tension.
Avant de mettre le moteur en marche, il est conseillé de faire bouger l'arbre moteur à l'aide d'un tournevis afin de vérifier l'origine du blocage éventuel, qu'il soit dû au gel, à des impuretés ou à d'autres causes.

8.2 Protection de l'appareil

- Maintenez l'appareil dans un lieu propre, sec et ventilé.
- Protégez l'installation contre le gel et les températures excessives.
- Protégez les composants électriques contre les projections d'eau.
- Vérifiez régulièrement l'état des câbles, raccordements électriques et fixations.

8.3 Nettoyage de l'appareil

Nettoyer régulièrement les buses de brumisation. Le bon fonctionnement des buses est indispensable au fonctionnement correct de l'électropompe et de l'installation. La présence de débris, de résidus ou d'incrustations calcaires peut obstruer les buses et provoquer une baisse de pression, des fuites d'eau ou une pulvérisation irrégulière.

En cas de buse obstruée, démonter la buse et retirer les joints. Immerger uniquement la tête de la buse dans une solution anticalcaire pendant plusieurs heures. Après remontage, vérifier que le jet est régulier. Si le jet reste irrégulier malgré le nettoyage, remplacer la buse par un modèle strictement identique à celui d'origine. En cas de doute, contactez-nous.
En cas de stockage prolongé ou d'inactivité, il est recommandé de nettoyer la pompe à l'eau déminéralisée.

8.4 Entretien périodique

ACTIONS	PÉRIODE	CONTRÔLÉ PAR	COMMENTAIRES
Remplacement de la conduite d'eau haute pression	2 an	Personnel qualifié	Vérifiez la compatibilité avec les caractéristiques de l'appareil avant mise en service.
Remplacement du filtre d'alimentation	1 an	Utilisateur	Ne laissez pas le filtre s'encrasser au point de réduire le débit ou la pression.
Vidange d'huile périodique	500 heures de travail	Utilisateur	Utilisez exclusivement une huile ISO VG 100.
Contrôle du filtre	1 fois par semaine	Utilisateur	Adaptez la fréquence selon la qualité de l'eau.
Contrôle du niveau d'huile	À chaque utilisation	Utilisateur	Le niveau doit être au-dessus de l'encoche inférieure. Ne pas démarrer si insuffisant.
Première vidange d'huile	50 heures de travail	Utilisateur	Utilisez exclusivement une huile ISO VG 100.
Inspection visuelle préventive	1 mois	Utilisateur	Vérifiez l'absence de fissures, fuites ou détérioration.
Tenue du registre de maintenance	À chaque contrôle	Utilisateur	Consignez les contrôles réalisés.
Vérification de la pression admissible de la conduite HP	Avant première utilisation	Utilisateur	Vérifiez la compatibilité avec les caractéristiques techniques de la station.

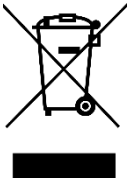
8.5 Responsabilité de l'utilisateur

L'utilisateur est responsable du maintien du kit de brumisation dans son état d'origine, conformément aux conditions d'installation, d'utilisation et d'entretien définies par le fabricant. Toute modification, déplacement ou intervention non autorisée sur le kit de brumisation dégage le fabricant de toute responsabilité. L'utilisateur doit veiller au respect de la réglementation en vigueur et à la réalisation des opérations d'entretien par du personnel habilité.

8.6 Pièces détachées

Les pièces détachées sont primordiales pour la maintenance et la réparation. Elles permettent de prolonger la durée de vie et d'assurer le bon fonctionnement de votre appareil sans avoir à le remplacer totalement. Il est conseillé de remplacer les éléments défectueux uniquement avec des pièces d'origine ou certifié par le fabricant, afin de garantir leur compatibilité et leur sécurité. Ces pièces doivent être remplacées dans des centres d'assistance prévus à cet effet ou par un personnel qualifié.

9 Environnement



Le symbole de gauche apposé sur le(s) produit(s) et/ou les documents d'accompagnement indiquent que l'appareil ne doit pas être jeté avec les déchets ménagers. Pour un recyclage, un traitement ou une récupération appropriée, ces produits doivent être déposés dans des points de collecte désignés. En les éliminant séparément, vous contribuez à la réutilisation de ces équipements et à la prévention de la pollution environnementale. Veuillez contacter l'autorité locale pour connaître les modalités d'élimination conformes aux règlementations en vigueur.



En tant que professionnels, vous êtes tenus de trier séparément les déchets, y compris les emballages, accessoires et matériaux de logistique (cartons, plastiques, palettes). Ces éléments doivent être apportés à un centre de recyclage et éliminés de manière compatible avec l'environnement. Lorsque le produit atteint la fin de sa durée de vie et devient inutilisable, il est essentiel de vidanger les fluides (si nécessaire) dans des conteneurs approuvés, puis de jeter le produit et les fluides conformément aux réglementations locales.

10 Garantie

Nos marchandises, à l'exception des pièces d'usure, sont garanties contre tout défaut de fabrication pendant une durée de 2 ans, à l'exception des cuves fuel, huile, AdBlue® et B100 ayant un volume de stockage supérieur ou égal à 750 L qui sont garanties 10 ans. Pour les matériels ou parties de matériels n'étant pas de notre fabrication, la garantie se limite à celle du constructeur. Notre responsabilité est limitée au remplacement ou à la remise en état de pièces ou appareils reconnus défectueux à condition que ceux-ci nous soient retournés port payé. Les retours d'articles sous garantie devront obligatoirement être accompagnés des bons de garantie correspondante et de la photocopie de notre facture de vente. Sans ces justificatifs, la garantie sera refusée. Toute modification apportée par l'acheteur soit dans la forme, soit dans la destination de nos marchandises en gage la responsabilité de celui-ci et le privera de tout recours en garantie. La garantie ne sera pas applicable si les conditions d'utilisation du matériel, conformément aux recommandations de la documentation, n'ont pas été respectées. La réparation d'un article sous garantie n'entraîne pas la prolongation de la période de garantie. L'acheteur s'engage à ne demander aucune indemnité ou dommages et intérêts pour quelques causes que ce soit. Tous les coûts de transport et de réparation sont à la charge du client. La réparation sera faite après acceptation du devis SAV. Au-delà de 3 mois (date d'émission du devis), sans réponse écrite, nous considérons votre accord pour la destruction du matériel. Au-delà de ces 3 mois, aucune réclamation, aucun avoir ou autre compensation financière ne pourra être formulé.

11 Déclaration de conformité

Le fabricant soussigné :

RENSON – U2R
Parc d'Activités Actipôle de l'A2
Avenue de la Solette
59544 Raillencourt-Sainte-Olle (FRANCE)

Déclare sous sa propre responsabilité que l'appareil :

Nom de l'appareil :
KIT DE BRUMISATION - INTENSIF
15, 25, 50, 90, 130 & 160 BUSES

Référence de l'appareil :
820036, 820037, 820038, 820039, 820040 & 820041

Est conforme aux dispositions réglementaires définies par :

Les directives européennes :

- 2006/42/CE (Directive Machines)
- 2014/30/UE (Directive CEM)
- 2014/35/UE (Directive Basse tension)

Les normes harmonisées :

- NF EN ISO 12100:2010
- NF EN 60335-2-79:2012 + A2:2021
- NF EN IEC 61000-3-2:2019 + A1:2021 + A2:2024
- NF EN IEC 55014-1:2021
- NF EN IEC 55014-2:2021

CE

Fait à Raillencourt-Sainte-Olle,
Le 03/02/2026

Léopold CHESNEL
Directeur Général

12 Tableau des contrôles

ACTIONS	DATE	CONTRÔLÉ PAR	COMMENTAIRES



RENSON – U2R
ZA Actipôle 2 – Avenue de la Solette
59554 RAILLENCOURT-ST-OLLE
France
Site internet : www.renson.fr
Tél. : 03.27.72.94.94
E-mail : contact@u2r.fr

RENSON – ÉLEVAGE
5 rue Félix Depail
35250 CHEVAIGNÉ
France
Site internet : www.renson.fr
Tél. : 02.99.25.39.38
E-mail : contact-elevage@u2r.fr